

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01066

Numéro SIREN : 851 988 758

Nom ou dénomination : 1.08 RECYCLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2023 sous le numéro de dépôt 3034

1.08 RECYCLAGE

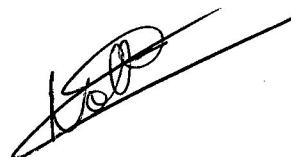
Société par Actions Simplifiée

Siège social : 75, allée des Noisetiers
01150 BLYES

851 988 758 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**Certifié conforme
Clément NOLLET**



BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	ACTIF CIRCULANT	Comptes de Régularisation	Exercice N 31/12/2022		Exercice N-1 31/12/2021		Ecart N / N-1	
			Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
			Capital souscrit non appelé (I)					
			Immobilisations incorporelles					
			Frais d'établissement					
			Frais de développement					
			Concessions, brevets et droits similaires					
			Fonds commercial (1)					
			Autres immobilisations incorporelles					
			Avances et acomptes					
			Immobilisations corporelles					
			Terrains					
			Constructions					
			Installations techniques, matériel et outillage	2 639 697	264 626	2 375 071	1 050 958	1 324 113 125.99
			Autres immobilisations corporelles	489 379	41 940	447 439	282 460	164 979 58.41
			Immobilisations en cours	533 411		533 411	131 400	402 011 305.94
			Avances et acomptes					
			Immobilisations financières (2)					
			Participations mises en équivalence					
			Autres participations					
			Créances rattachées à des participations					
			Autres titres immobilisés					
			Prêts					
			Autres immobilisations financières					
			Total II	3 662 488	306 566	3 355 922	1 464 818	1 891 104 129.10
			Stocks et en cours					
			Matières premières, approvisionnements	320 147		320 147	72 625	247 522 340.82
			En-cours de production de biens	352 325		352 325	52 500	299 825 571.10
			En-cours de production de services					
			Produits intermédiaires et finis	208 950		208 950	106 092	102 858 96.95
			Marchandises					
			Avances et acomptes versés sur commandes	390 679		390 679		390 679
			Créances (3)					
			Clients et comptes rattachés	481 366		481 366	104 206	377 160 361.94
			Autres créances	273 527		273 527	720 170	446 643 62.02
			Capital souscrit - appelé, non versé					
			Valeurs mobilières de placement					
			Disponibilités	49 461		49 461	17 055	32 406 190.01
			Charges constatées d'avance (3)	148 409		148 409	87 434	60 974 69.74
			Total III	2 224 864		2 224 864	1 160 082	1 064 782 91.79
			Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
			Primes de remboursement des obligations (V)					
			Ecarts de conversion actif (VI)					
			TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 887 351	306 566	5 580 785	2 624 900	2 955 886 412.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N°1 31/12/2022	Exercice N°1 31/12/2021	Ecart N°1/N°1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES		Capital (Dont versé : 1 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation		1 350 000	1 000 000	350 000	35.00
Réserves		Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
		Report à nouveau	3 449	460 659	457 210	99.25	
		Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	806 204	692 790	113 414	16.37	
AUTRES FONDS PROPRES		Subventions d'investissement Provisions réglementées					
		Total I	540 348	153 449	693 796	452 14	
PROVISIONS		Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
		Total II					
DETTES (1)		Provisions pour risques Provisions pour charges	13 000		13 000		
		Total III		13 000	13 000		
Comptes de Régularisation		Dettes financières					
		Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		1 078 992 645 140 1 889 666	467 400 130 304 1 583 007	611 591 514 836 306 658	130.85 395.10 19.37
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
		Dettes d'exploitation					
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	724 356 115 830		520 672 76 965	203 685 38 865	39.12 50.50
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	537 685 35 769			537 685 35 769	
		Total IV	5 027 438	2 778 348	2 249 089	80.95	
		Ecarts de conversion passif (V)					
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 580 785	2 624 900	2 955 886	112.61	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 164 027 2 409 369

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				1 865		1 865	100.00
Production vendue de biens	5 168 983		5 168 983	1 550 037		3 618 945	233.47
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	5 168 983		5 168 983	1 551 902		3 617 080	233.07
Production stockée			402 683	88 607		314 077	354.46
Production immobilisée				89 277		89 277	100.00
Subventions d'exploitation			79 705	624 677		544 972	87.24
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 207	7 571		6 636	87.65
Autres produits			20	296		276	93.38
Total des Produits d'exploitation (I)	5 665 598		2 362 329			3 303 268	139.83
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 945 208		919 936			2 025 272	220.15
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	247 522		72 625			174 898	240.82
Autres achats et charges externes *	2 458 001		1 447 942			1 010 059	69.76
Impôts, taxes et versements assimilés	56 886		39 022			17 864	45.78
Salaires et traitements	704 338		351 051			353 288	100.64
Charges sociales	269 335		127 531			141 803	111.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			229 433	77 374		152 059	196.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges	2 813		223			2 590	NS
Total des Charges d'exploitation (II)	6 418 491		2 890 454			3 528 037	122.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	752 893		528 125			224 769	42.56
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N/N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Défauts positifs de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	43 281	14 597	28 684	196.50
Défauts négatifs de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	43 281	14 597	28 684	196.50
2. Résultat financier (V-VI)	43 281	14 597	28 684	196.50
3. Résultat courant avant impôts (I+II+III+IV+V+VI)	796 174	542 722	253 452	46.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 769 560	1 902 420	132 860	6.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 769 560	1 902 420	132 860	6.98
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 766 589	1 902 420	135 830	7.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 000		13 000	
Total VIII	1 779 589	2 052 488	272 898	13.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 029	150 068	140 039	93.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	435 158	4 264 749	3 170 408	74.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 241 361	4 957 539	3 283 822	66.24
5. Benefit ou perte (total des produits - total des charges)	806 204	692 210	113 414	16.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

523 300
700
193 083

15 832
AUREC SAS
7 185

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Augmentation de capital

Par AGE du 12 mai 2022 il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.500.000 euros, réservée en totalité à la société GENERAL INDUSTRIES, Actionnaire unique de la Société, portant ledit capital de 1.000.000 euros à 2.500.000 euros, par voie de création et d'émission de 1.500.000 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, émises au pair, libérer intégralement à la souscription par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Suite à la dite augmentation, les associés de la société 1.08 RECYCLAGE ont décidé de procéder à une réduction du capital social s'élevant, après augmentation, à 2.500.000 euros, divisé en 2.500.000 actions de 1 euro chacune, d'une somme de 1.150.000 euros, pour le ramener à 1.350.000 euros par voie de réduction de la valeur nominale des 2.500.000 actions composant le capital de 1 euro à 0.54 centimes d'euro, et d'affectation de ladite somme au report à nouveau pour amortissement à due-concurrence des pertes antérieures.

Convention d'intégration fiscale

La société 1.08 RECYCLAGE a opté pour le régime d'intégration fiscale avec sa mère, la société GENERAL INDUSTRIES pour une durée de cinq ans, débutant au 1 janvier 2022 et expirant le 31 décembre 2026.

Les Filiales constateront, au titre de chaque exercice, l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément et dont la société Mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI.

La constatation de cet impôt fait naître une créance de la société Mère sur les Filiales d'un montant identique.

Les Filiales verseront à la société Mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les Filiales ne seront titulaires, à ce titre d'aucune créance sur la société Mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 118 776		3 234 447
Installations générales agencements aménagements divers	264 889		236 705
Matériel de transport	11 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 856		13 963
Immobilisations corporelles en cours	131 400		533 411
TOTAL	1 544 921		4 018 526
TOTAL GENERAL	1 544 921		4 018 526

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 713 526	2 639 697	2 639 697
Installations générales agencements aménagements divers		56 034	445 560	445 560
Matériel de transport			11 000	11 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 819	32 819
Immobilisations corporelles en cours	131 400	0	533 411	533 411
TOTAL	131 400	1 769 559	3 662 488	3 662 488
TOTAL GENERAL	131 400	1 769 559	3 662 488	3 662 488

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 818	197 478	670	264 626
Installations générales agencements aménagements divers	8 557	23 363	2 299	29 621
Matériel de transport	703	3 667	0	4 369
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 026	4 925	0	7 950
TOTAL	80 103	229 433	2 970	306 566
TOTAL GENERAL	80 103	229 433	2 970	306 566

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	197 478				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 363				
Matériel de transport	3 667				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 925				
TOTAL	229 433				
TOTAL GENERAL	229 433				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		13 000			13 000
TOTAL		13 000			13 000
TOTAL GENERAL		13 000			13 000
Dont dotations et reprises exceptionnelles		13 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	481 366	481 366	
Personnel et comptes rattachés	950	950	
Taxe sur la valeur ajoutée	243 407	243 407	
Débiteurs divers	29 171	29 171	
Charges constatées d'avance	148 409	148 409	
TOTAL	903 302	903 302	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et/ou crédit à 1 an maximum à l'origine	645 140	645 140		
Emprunts et dettes et/ou crédit à plus de 1 an à l'origine	1 078 992	215 581	682 935	180 476
Emprunts et dettes financières divers	1 889 139	1 889 139		
Fournisseurs et comptes rattachés	724 356	724 356		
Personnel et comptes rattachés	39 750	39 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 736	61 736		
Autres impôts taxes et assimilés	14 344	14 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	537 685	537 685		
Groupe et associés	527	527		
Autres dettes	35 769	35 769		
TOTAL	5 027 438	4 164 027	682 935	180 476
Emprunts souscrits en cours d'exercice	735 672			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 080			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.5400	1 000 000	1 500 000		2 500 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 20 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	29 171
Total	29 171

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88
Emprunts et dettes financières diverses	527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 098
Dettes fiscales et sociales	68 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 832
Autres dettes	35 769
Total	177 494

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	148 409
Total	148 409

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 078 991
Auprès des établissements de crédit (y compris les emprunts)	1 078 991	
Total (1)		1 078 991
Dont engagements assortis de sûretés réelles		1 078 991

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine			5 044 391		5 044 391
Amortissements			291 697		291 697
- cumuls exercices antérieurs			530 118		530 118
- dotations de l'exercice					
Total			821 815		821 815
Redevances restant à payer			727 661		727 661
- à un an au plus			2 719 451		2 719 451
- entre 1 et 5 ans			736 745		736 745
- à plus de 5 ans					
Total			4 183 857		4 183 857
Valeur résiduelle			12 274		12 274
- entre 1 et 5 ans			39 940		39 940
- à plus de 5 ans					
Total			52 214		52 214

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

En Euros.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			1 000 000	1 000 000	1 350 000
Nbre des actions ordinaires existantes			1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			77 495	1 551 902	5 168 983
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			457 930	615 416-	563 770-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice			460 659	692 790-	806 204-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.46-	0.62-	0.56-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.46-	0.69-	0.81-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			68 711	10	22
Montant de la masse salariale de l'exercice				351 051	704 338
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			26 197	127 531	269 335



SAS 1.08 RECYCLAGE

**ZI – 75 Allée des Noisetiers
01150 BLYES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

 : Cabinet Yvon FERRANDO

Le Guillaume Tell

305 Avenue Théodore Braun
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

 06 38 22 13 46

e-mail : yfe@yferrando-audit.fr

SIRET 421 371 766 00047 – Code NAF : 6920

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts en date du 11 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de la SAS 1.08 RECYCLAGE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de **la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice**.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'**associée unique** sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

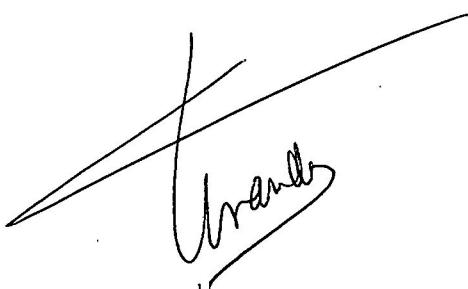
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villefranche sur Saône,
Le 24 mars 2023

Yvon FERRANDO
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ferrando", is placed over a diagonal line.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



SAS 1.08 RECYCLAGE

**ZI – 75 Allée des Noisetiers
01150 BLYES**

COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

✉ : Cabinet Yvon FERRANDO

Le Guillaume Tell

305 Avenue Théodore Braun

69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

☎ 06 38 22 13 46

e-mail : yfe@yferrando-audit.fr

SIRET 421 371 766 00047 – Code NAF : 6920

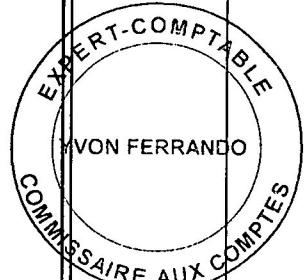
BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 639 697	264 626	2 375 071	1 050 958	1 324 113	125.99
	Autres immobilisations corporelles	489 379	41 940	447 439	282 460	164 979	58.41
	Immobilisations en cours	533 411		533 411	131 400	402 011	305.94
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	3 662 488	306 566	3 355 922	1 464 818	1 891 104	129.10
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	320 147		320 147	72 625	247 522	340.82
	En-cours de production de biens	352 325		352 325	52 500	299 825	571.10
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	208 950		208 950	106 092	102 858	96.95
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	390 679		390 679		390 679	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	481 366		481 366	104 206	377 160	361.94
	Autres créances	273 527		273 527	720 170	446 643	62.02
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	49 461		49 461	17 055	32 406	190.01
	Charges constatées d'avance (3)	148 409		148 409	87 434	60 974	69.74
	Total III	2 224 864		2 224 864	1 160 082	1 064 782	91.79
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 887 351	306 566	5 580 785	2 624 900	2 955 886	112.61

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

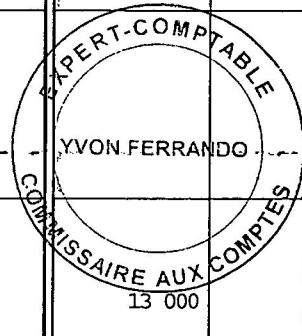


BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1
						Euros
						%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 350 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau	1 350 000		1 000 000		350 000 35.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	806 204		692 790		113 414 16.37
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	540 348		153 449		693 796 452.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	13 000				
	Total III	13 000				13 000
DETTE (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 078 992 645 140 1 889 666 724 356 115 830 537 685 35 769	467 400 130 304 1 583 007 520 672 76 965 537 685 35 769	611 591 514 836 306 658 203 685 38 865 537 685 35 769	130.85 395.10 19.37 39.12 50.50 39.12	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	5 027 438	2 778 348	2 249 089		80.95
	Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 580 785	2 624 900	2 955 886		112.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

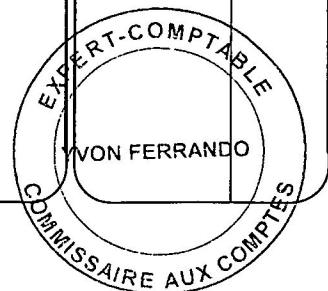
4 164 027 2 409 369



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				1 865		1 865	100.00-
Production vendue de biens	5 168 983		5 168 983	1 550 037		3 618 945	233.47
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	5 168 983		5 168 983	1 551 902		3 617 080	233.07
Production stockée			402 683	88 607		314 077	354.46
Production immobilisée				89 277		89 277	100.00-
Subventions d'exploitation			79 705	624 677		544 972	87.24-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 207	7 571		6 636	87.65
Autres produits			20	296		276	93.38-
Total des Produits d'exploitation (I)	5 665 598		2 362 329	3 303 268		139.83	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 945 208		919 936	2 025 272		220.15	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	247 522		72 625	174 898		240.82-	
Autres achats et charges externes *	2 458 001		1 447 942	1 010 059		69.76	
Impôts, taxes et versements assimilés	56 886		39 022	17 864		45.78	
Salaires et traitements	704 338		351 051	353 288		100.64	
Charges sociales	269 335		127 531	141 803		111.19	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			229 433	77 374		152 059	196.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges	2 813		223	2 590		NS	
Total des Charges d'exploitation (II)	6 418 491		2 890 454	3 528 037		122.06	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	752 893		528 125	224 769		42.56-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

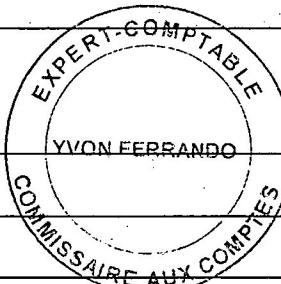
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	12	Exercice N-1 31/12/2021	12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Défauts positifs de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	43 281		14 597		28 684	196.50
Défauts négatifs de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	43 281		14 597		28 684	196.50
2. Résultat financier (V-VI)	43 281		14 597		28 684	196.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	796 174		542 722		253 452	46.70
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 769 560		1 902 420		132 860	6.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 769 560		1 902 420		132 860	6.98
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 766 589		1 902 420		135 830	7.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 000				13 000	
Total VIII	1 779 589		2 052 488		272 898	13.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 029		150 068		140 039	93.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	7 435 158		4 264 749		3 170 408	74.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 241 361		4 957 539		3 283 822	66.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	806 204		692 790		113 414	16.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Augmentation de capital

Par AGE du 12 mai 2022 il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.500.000 euros, réservée en totalité à la société GENERAL INDUSTRIES, Actionnaire unique de la Société, portant ledit capital de 1.000.000 euros à 2.500.000 euros, par voie de création et d'émission de 1.500.000 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, émises au pair, libérer intégralement à la souscription par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Suite à la dite augmentation, les associés de la société 1.08 RECYCLAGE ont décidé de procéder à une réduction du capital social s'élevant, après augmentation, à 2.500.000 euros, divisé en 2.500.000 actions de 1 euro chacune, d'une somme de 1.150.000 euros, pour le ramener à 1.350.000 euros par voie de réduction de la valeur nominale des 2.500.000 actions composant le capital de 1 euro à 0.54 centimes d'Euro, et d'affectation de ladite somme au report à nouveau pour amortissement à due-concurrence des pertes antérieures.

Convention d'intégration fiscale

La société 1.08 RECYCLAGE a opté pour le régime d'intégration fiscale avec sa mère, la société GENERAL INDUSTRIES pour une durée de cinq ans, débutant au 1 janvier 2022 et expirant le 31 décembre 2026.

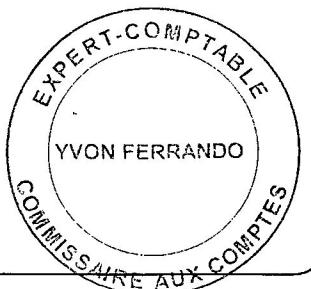
Les Filiales constateront, au titre de chaque exercice, l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément et dont la société Mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI.

La constatation de cet impôt fait naître une créance de la société Mère sur les Filiales d'un montant identique.

Les Filiales verseront à la société Mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les Filiales ne seront titulaires à ce titre d'aucune créance sur la société Mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

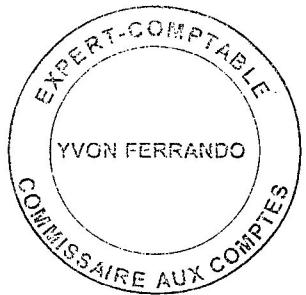
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

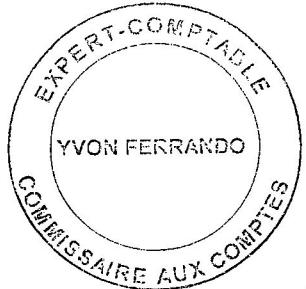
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 118 776		3 234 447
Installations générales agencements aménagements divers	264 889		236 705
Matériel de transport	11 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 856		13 963
Immobilisations corporelles en cours	131 400		533 411
TOTAL	1 544 921		4 018 526
TOTAL GENERAL	1 544 921		4 018 526

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 713 526		2 639 697	2 639 697
Installations générales agencements aménagements divers		56 034	445 560	445 560
Matériel de transport			11 000	11 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 819	32 819
Immobilisations corporelles en cours	131 400	0	533 411	533 411
TOTAL	131 400	1 769 559	3 662 488	3 662 488
TOTAL GENERAL	131 400	1 769 559	3 662 488	3 662 488

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 818	197 478	670	264 626
Installations générales agencements aménagements divers	8 557	23 363	2 299	29 621
Matériel de transport	703	3 667	0	4 369
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 026	4 925	0	7 950
TOTAL	80 103	229 433	2 970	306 566
TOTAL GENERAL	80 103	229 433	2 970	306 566

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	197 478				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 363				
Matériel de transport	3 667				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 925				
TOTAL	229 433				
TOTAL GENERAL	229 433				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		13 000			13 000
TOTAL	13 000				13 000
TOTAL GENERAL	13 000				13 000
Dont dotations et reprises exceptionnelles		13 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	481 366	481 366	
Personnel et comptes rattachés	950	950	
Taxe sur la valeur ajoutée	243 407	243 407	
Débiteurs divers	29 171	29 171	
Charges constatées d'avance	148 409	148 409	
TOTAL	903 302	903 302	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et/ou crédit à 1 an maximum à l'origine	645 140	645 140		
Emprunts et dettes et/ou crédit à plus de 1 an à l'origine	1 078 992	215 581	682 935	180 476
Emprunts et dettes financières divers	1 889 139	1 889 139		
Fournisseurs et comptes rattachés	724 356	724 356		
Personnel et comptes rattachés	39 750	39 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 736	61 736		
Autres impôts taxes et assimilés	14 344	14 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	537 685	537 685		
Groupe et associés	527	527		
Autres dettes	35 769	35 769		
TOTAL	5 027 438	4 164 027	682 935	180 476
Emprunts souscrits en cours d'exercice	735 672			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 080			

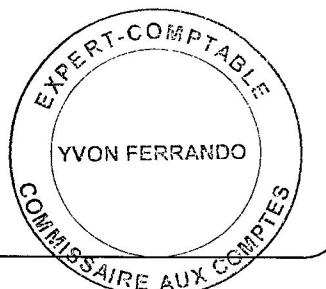
Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.5400	1 000 000	1 500 000		2 500 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 20 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition .

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	29 171
Total	29 171

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88
Emprunts et dettes financières diverses	527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 098
Dettes fiscales et sociales	68 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 832
Autres dettes	35 769
Total	177 494



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		148 409
Total		148 409

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

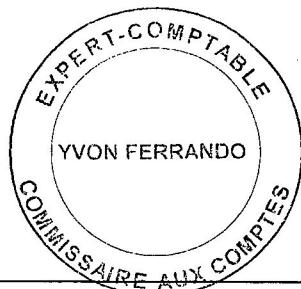
Autres engagements donnés :		1 078 991
Auprès des établissements de crédit (y compris les emprunts)	1 078 991	
Total (1)	1 078 991	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 078 991	

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine			5 044 391		5 044 391
Amortissements			291 697		291 697
- cumuls exercices antérieurs			530 118		530 118
- dotations de l'exercice					
Total			821 815		821 815
Redevances restant à payer			727 661		727 661
- à un an au plus			2 719 451		2 719 451
- entre 1 et 5 ans			736 745		736 745
- à plus de 5 ans					
Total			4 183 857		4 183 857
Valeur résiduelle			12 274		12 274
- entre 1 et 5 ans			39 940		39 940
- à plus de 5 ans					
Total			52 214		52 214



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

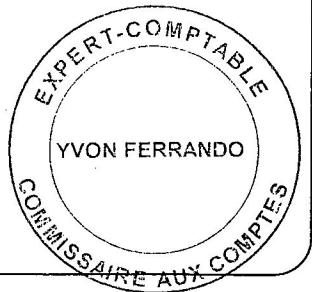
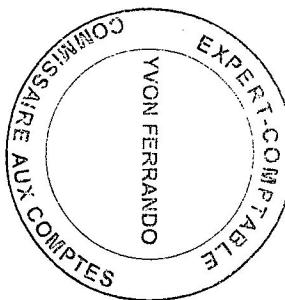


Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			1 000 000	1 000 000	1 350 000
Nbre des actions ordinaires existantes			1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			77 495	1 551 902	5 168 983
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			457 930-	615 416-	563 770-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice			460 659-	692 790-	806 204-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.46-	0.62-	0.56-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.46-	0.69-	0.81-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				10	22
Montant de la masse salariale de l'exercice			68 711	351 051	704 338
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			26 197	127 531	269 335



1.08 RECYCLAGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.350.000 Euros
Siège social : 75, allée des Noisetiers
01150 BLYES
851 988 758 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

COMPTES ANNUELS DU TROISIEME EXERCICE SOCIAL

CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

(Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 avril 2023)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Actionnaire unique décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, laquelle s'élève à 806.204 Euros.

Le compte Report à Nouveau sera ainsi porté à un montant négatif de 809.653 Euros.

L'Actionnaire unique prend acte de ce qu'en raison de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital au 31 décembre 2022, elle devra statuer dans les quatre mois de la présente Assemblée pour décider la continuation ou la dissolution de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-248, alinéa 1^{er}, du Code de Commerce.

En outre, et conformément aux dispositions légales, l'Actionnaire unique prend acte de ce qu'au titre des deux précédents et premiers exercices sociaux, il n'a pas été distribué de dividendes.

DECISION DE L'ASSEMBLEE

Affectation du résultat adoptée à l'unanimité.

Certifié exact
M. Clément NOLLET
Président

